

MASTER MENTION DROIT DE L'IMMOBILIER

PARCOURS DROIT DU PATRIMOINE ET DES ACTIVITÉS IMMOBILIERES (DPAI)

Semestre 8

UE : APPRÉHENDER LE CONTENTIEUX ET LE PRÉCONTENTIEUX

Droit de l'urbanisme (Coeff. 3)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CC	Ecrit et/ou Oral		40%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	60%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180		100% CT si note CC défavorable / ou 40% CC - 60% CT si note de CC favorable à l'étudiant